

**PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DANS LES  
ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR DE LA  
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES**

**MODALITÉS DE L'APPEL À PROJETS**

---

**DR JACQUES NEIRYNCK**  
DIRECTEUR AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES

**KICKOFF**  
BRUXELLES / 30 SEPTEMBRE 2019

---

# SOMMAIRE

- PLANTONS LE DÉCOR
- UN CAHIER DES CHARGES PRÉCIS
- UN JURY
- ET SI ON EST SÉLECTIONNÉ? 😊
- CHRONOLOGIE



# PLANTONS LE DÉCOR

# Présentation générale de l'appel à projets CDD



PAR  
**OLIVIER PONCELET,**  
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE - ARES



# PUBLIC CIBLE

- » Communauté éducative
  - » Étudiants, corps professoral, personnel administratif et ouvrier
  - » Actions de préférence conjointes visant à promouvoir le développement durable et à collaborer
- » Responsable de projet
  - » Reconnu par l'EES
  - » Interlocuteur direct de l'ARES
- » Autorité engageante
  - » Personne qui peut engager financièrement l'EES
  - » Signe la convention de collaboration, les déclarations de créance
- » Si plusieurs EES: une seule autorité engageante, référente du projet

# ACTIVITÉS CONCERNÉES

1. Sensibilisation au DD
2. Information sur les enjeux du DD
3. Mise en réseau au sein ou en dehors des EES pour créer des communautés DD

# **UN CAHIER DES CHARGES PRÉCIS ET DÉTAILLÉ**

# POINTS D'ATTENTION

En vue de faciliter la présentation du budget et les opérations par après...

- » Budget compris entre 5000 et 10000 € max
- » Budget le plus précis possible
- » Si le projet est commun à deux EES: 20000 € max
- » Liste des dépenses éligibles fixée a priori
- » Limitation de certains frais
- » Respect des règles des marchés publics
  - » Pas de panique!
  - » En dessous de 2500 € HTVA: comparaison de 3 prix
  - » Entre 2500 € et 15000 € HTVA: comparaison de minimum 3 offres de prix
- » ARES, responsable in fine



# DÉPENSES ELIGIBLES

DEPENSES ELIGIBLES		BUDGET		DEPENSES REELLES		
		intitulé	montant	intitulé	montant	n° d'annexe
1. PERSONNEL	Prestataires extérieurs, prestations ponctuelles (p.ex.: conférenciers, animateurs d'ateliers,...) :		€ -		€ -	
	Prestations d'étudiants jobistes					
	Main d'œuvre qualifiée employée pour le projet					
2. FORMATIONS	Formations durablement liées au projet, destinées au personnel, enseignants et/ou étudiants					
3. TRANSPORT ET LOGISTIQUE	Frais de déplacement					
	Transport de matériel					
	Frais de location d'auditoires, de salle					
4. ACHAT OU LOCATION DE MATERIEL	Matériel durable et/ou recyclable					
	Matériel durablement liée au projet					
5. COMMUNICATION/PROMOTION/ SENSIBILISATION	Frais d'impression (flyers, photos, stickers, ...)					
	Photographes					
	Création de pages web, d'une application					
	Conception de logo, de documents					
	Frais de publicité (roll-up, affiches, ...)					
6. CATERING ET BOISSONS max 20% du budget total	Achats alimentaires bio et/ou local et/ou circuit courts					
	Location de vaisselle					
7. AUTRE (max. 15 % du budget)						
<b>DEPENSES NON-ELIGIBLES</b>						
Engagement statutaire ou prime salariale						
Frais d'audit ou de consultance, sauf si durablement liés au projet						
Cadeaux, goodies, sauf si durablement liés au projet						
Participation à des colloques ou conférences internationales (inscription, vol, hotel, frais de séjour,...)						
Appareil photos, sac appareil photos, tablette, batterie appareil photos						
Matériel de bureau ordinaire (bics, enveloppes, photocopies, papier collant, ciseaux...)						
Livres et documentation, sauf si durablement liés au projet						
<b>TOTAL (min. 5.000 EUR et max. 10.000 EUR):</b>			€ -		€ -	

# DÉPENSES NON ELIGIBLES

- » Engagement statutaire ou prime salariale
- » Frais d'audit ou de consultance, sauf si durablement liés au projet
- » Cadeaux, goodies, sauf si durablement liés au projet
- » Participation à des colloques ou conférences internationales (inscription, vol, hôtel, frais de séjour...)
- » Appareil photos, sac appareil photos, tablette, batterie appareil photos
- » Matériel de bureau ordinaire (bics, enveloppes, photocopies, papier collant, ciseaux...)
- » Livres et documentation, sauf si durablement liés au projet

# CRITÈRES D'EXAMEN DES DOSSIERS

Pertinence et adéquation de l'action proposée au regard des objectifs de l'appel

Qualité et caractère mobilisateur du projet

Méthodologie proposée et modalités de mise en œuvre

Durabilité du projet

**Budget et efficacité budgétaire.**

Critères définis par le législateur

# UN FORMULAIRE ENTIÈREMENT EN LIGNE

Allons-voir ce que cela donne...

Et hop, le [PDF](#) se fait tout seul!

# UN JURY INDÉPENDANT DES EES

# UN JURY

- » Présidé par Olivier Poncelet, président de la CDD
- » Composé de membres de l'administration de l'ARES et de personnalités externes reconnues pour leur expertise dans le domaine
- » Qui suivra une méthodologie d'examen des dossiers « classique » pour ce genre de sélection
  - » Lecture individuelle des dossiers par chaque membre
  - » Notation séparée par chaque membre
  - » Compilation et classement
  - » Délibération
  - » Motivation des décisions

# CHRONOLOGIE RAPIDE

# CHRONOLOGIE

- » **2 septembre 2019: lancement de l'appel 2019**
- » **30 septembre 2019:** kick off meeting
- » **4 novembre 2019:** date limite d'envoi des projets 2019 à l'ARES
- » Novembre 2019: processus d'évaluation des projets 2019
- » Décembre 2019: communication des résultats de l'appel 2019 - Envoi des documents aux responsables des projets sélectionnés et signature des conventions - Début des projets 2019
- » **2 décembre 2019: lancement de l'appel 2020**
- » **30 septembre 2020:** Fin des projets et clôture des dépenses éligibles - projets 2019
- » **15 octobre 2020:** envoi des rapports d'activités et financier à l'ARES - projets 2019



**ET SI ON EST SÉLECTIONNÉ? 😊**

# QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LA SÉLECTION?

- » Convention entre l'ARES et l'autorité engageante
- » Versement de la subvention en deux tranches
  - » 70% après la signature
  - » 30% après approbation des rapports d'activités et financier
- » Rapport d'activité
  - » Mise en oeuvre, résultats, perspectives
- » Rapport financier
  - » Même format que le budget initial
  - » Déclaration de créance
  - » Pièces justificatives tenues à disposition

**L'équipe de l'ARES vous guidera et vous accompagnera.**

AAP-DD@ares-ac.be

**MERCI**  
Pour votre attention !

Des  
**QUESTIONS ?**





## CONTACT

AAP-DD@ARES-AC.BE

T +32 2 225 45 11

WWW.ARES-AC.BE

